

Note de lecture

Edith Heurgon (Coord.) *Le développement durable (c'est enfin du bonheur)*, (colloque de Cerisy) ed. de l'aube, essai, 2006.

Martino Nieddu

Cet ouvrage au titre provocateur rassemble les actes du VIIème colloque de « prospective du présent », qui portait sur le thème « Entreprises, Territoires : construire ensemble du développement durable ? », tenu à Cerisy en juin 2005. On conçoit que le point d'interrogation ait son importance, alors qu'on ne peut que constater l'exacerbation des contradictions entre les intérêts des entreprises et ceux de territoires soumis aux pressions de la globalisation des marchés et de la financiarisation des échanges. L'appel à colloque soulignait par ailleurs une inadéquation des processus de décision tant des entreprises que des pouvoirs publics aux enjeux du développement durable : des politiques publiques dans lesquelles la responsabilité des décideurs n'est que faiblement engagée, car leur impact est souvent différé, des décisions d'entreprises, soumises à des objectifs de rentabilité à court terme face à une concurrence internationale exacerbée, qui les conduisent à instrumentaliser les territoires, au mieux « perçus comme nœuds de réseaux dans de la gestion des flux », comme « réservoirs d'emplois », ou comme « zones de chalandise ».

On se permettra de ne pas suivre dans cette note le plan d'un ouvrage extrêmement copieux, et qui peut être consommé en usant de plus d'un itinéraire de lecture. Celui-ci progresse en quatre parties : La première vise à poser les termes du débat, à travers huit fortes interventions de praticiens (du dirigeant syndical à l'administrateur territorial, en passant par le responsable de fondation dédiée au développement durable, ou à la responsable Prospective du ministère de l'Équipement) et de chercheurs (spécialistes de géographie économique tel que P. Veltz et d'économie industrielle comme C. du Tertre). La seconde vise à dessiner des « futurs souhaitables » organisés autour d'expériences de terrains (nouvelles dynamiques territoriales fondées sur une progression de la démocratie, et recherches d'une articulation cohérente des différentes échelles territoriales), mais aussi avec J.B. de Foucault, de l'exigence d'une prise en compte du social dans le développement durable à travers le concept intermédiaire « d'abondance frugale et solidaire ». La troisième présente des pratiques et démarches innovantes dans les entreprises et sur les territoires ; elle cherche ainsi selon les principes méthodologiques de la démarche de « prospective du présent » chère aux colloques de Cerisy à repérer dans les signaux faibles de pratiques des acteurs, les amorces d'une transformation des « futurs souhaitables » en « futurs (enfin) possibles ». Enfin, dans la quatrième partie, la parole est laissée à de jeunes chercheurs et praticiens pour esquisser les avancées d'un colloque dont qu'on peut deviner à travers les comptes rendus, qu'il a été fait d'une intensité d'échanges et de croisements d'expériences devenue trop rare dans les colloques universitaires.

Ce qui frappe le lecteur, c'est d'abord l'extrême attente qui règne autour du concept, perceptible dans l'esquisse des bilans des évolutions des comportements des

entreprises présenté dans la troisième partie. D. Kaisengruber repère cinq modèles de comportements en matière de développement durable : Un modèle « ingénieur » qui vise à intégrer l'environnement dans la stratégie d'entreprise sans rupture avec le modèle de développement économique, par la mobilisation de ses élites techniques, parfois autour d'une perception aiguë de ce que pourraient être les apports de l'écologie industrielle, le plus souvent par l'utilisation de normes environnementales ISO 14000 et suivantes pour communiquer avec le public ; ce modèle est en définitive plus sensible à l'internationalisation des institutions de normalisation qu'aux territoires. Un modèle dit « domestique », d'action au quotidien en relation avec l'environnement de l'entreprise, très sensible, lui, à l'engagement du dirigeant d'entreprise et à sa volonté de s'impliquer dans la vie locale, apparaît donc comme un supplément d'âme et semble n'avoir qu'un faible impact sur le cœur de la stratégie de l'entreprise, et « aucun sur les salariés » (p. 192) ; ce modèle trouve son prolongement dans les actions de grandes entreprises de la distribution qui mettent en avant des engagements d'achat responsable et d'audit de production chez les sous-traitants qui nous conduit au troisième modèle, modèle managérial de la responsabilité sociale : pour les grandes entreprises, il s'agit essentiellement de rabattre la problématique du développement durable sur la gestion du risque pour l'entreprise : maîtriser le risque environnemental ou le risque social par des procédures éprouvées. Enfin il reste un modèle communautaire qui sépare le fait de faire du business – il n'y aurait qu'une seule façon de le faire- et le fait de rendre au territoire ce qu'il a donné, en redonnant à la communauté une partie de la richesse créée (modèle des entrepreneurs de la Silicon Valley). En définitive, des initiatives ponctuelles, même si elles laissent des traces, et des pratiques qui peuvent s'ancrer au cœur des entreprises, mais qui peinent à s'articuler au Territoire, même si leur recension permet de sortir d'une image par trop simpliste de ces articulations.

De la même façon, les bilans esquissés sur les pratiques territoriales montrent qu'on est encore qu'au début de ce qu'il est nécessaire de mettre en œuvre pour atteindre au souhaitable : la première génération d'Agenda 21 locaux dans leur étonnante similitude d'un territoire à l'autre apparaissent par exemple, le plus souvent comme des exercices plaqués, et non comme des outils transformant de façon significative les pratiques. On comprend donc à cet endroit l'appel à l'inventivité qui traverse le colloque et l'on se permettra d'en pointer quelques éléments. La contradiction qui peut exister entre entreprises et territoires tient si l'on suit divers intervenants à deux composantes. La première réside dans le projet sociétal susceptible d'unifier des comportements d'acteurs aujourd'hui divergeants. La seconde dans les outils de gouvernement et les pratiques d'évaluation qui lui sont liées.

Le colloque, si on le considère ici comme un acteur collectif –ce qu'il semble bien avoir été, si l'on lit entre les lignes la façon dont se répondent les communications- a cherché à dégager de nouveaux principes de comportement à travers des notions comme celle déjà citée « d'abondance frugale et solidaire », mais aussi de « société de la maintenance », fondée sur l'usage des biens plus que sur leur possession, capable de retenir les emballements de l'économie de production et de consommation, et respecter des temporalités nouvelles : celles qui permettent de produire des biens collectifs, de stabiliser des territoires et d'agir sur des compétences relationnelles qui ont besoin de cette stabilité pour se former. De la même façon, l'idée du société du « prendre soin » (voir l'intervention de T. Ribaut, p. 369 et suiv.) s'oppose à une conception de l'économie des services « qui vise à renforcer la capacité séductrice des biens » et qui substitue à la satisfaction des besoins humains une vision réductrice des personnes qui n'existent qu'en tant que « clients » apparaissant comme autant de dictateurs inconscients et irresponsables du système économique.

C'est à cet endroit qu'on peut reprendre comme programme de travail quelques-unes des propositions contenues dans la première partie : Si les capitalismes trébuchent sur la nécessité de mettre en place des dispositifs visant à pérenniser les conditions de reproduction de leurs propres facteurs de production (travail, nature, territoire), c'est bien parce que cette reproduction ne peut se faire à partir de critères d'évaluation internes à l'entreprise. C'est dans ce sens qu'il faut prendre au sérieux les propositions visant à « intégrer la dimension territoriale dans les processus décisionnels, (...) à inscrire des obligations territoriales dans la loi et la réglementation, (...) à inscrire dans l'économie des outils objectivant la performance territoriale » (p. 14). Ces propositions s'appuient sur un corpus déjà bien affirmé, qui différencie les biens et services selon leur nature et leur destination ; parmi ces biens, certains « se détruisent lorsqu'on les fractionne » (c'est le cas des écosystèmes), et d'autres « se multiplient en se partageant » (biens de connaissances et compétences relationnelles par ex.). Ce sont ces biens qui justifient qu'on cherche à déplacer les critères de performance aujourd'hui retenus comme dominants, lesquels ne sont capables de mesurer les gains de productivité ou de rentabilité que sur des biens industriels ou de services à la personne, individuels marchands. On ne peut donc changer les objectifs qu'en changeant aussi les outils d'évaluation tant des entreprises que des politiques publiques. Les liens entreprise / territoire induits par le modèle « industriel » de la performance reposent aujourd'hui, dit C. Du Tertre, sur un principe de responsabilités disjointes entre entreprises et territoires, qui empêche les premières de reconnaître non seulement les externalités négatives qu'elles produisent, mais aussi et surtout les externalités positives dont elles profitent ou qu'elles génèrent. Le colloque dessine ainsi la voie d'une ouverture du champ de l'évaluation de la performance aux externalités, qui passe par la reconnaissance de la complexité des effets des actions humaines (effets immédiats et effets médiats), la reconnaissance de registres de performance non homogènes, et enfin « la capacité à distinguer les indicateurs de performance obtenue et les indicateurs de leviers de performance ». Cette distinction, pour finir, apparaît comme un élément clé au regard de ce que l'on veut produire en développement durable, en matière de coopération entre entreprises et territoires : permettre une dynamique de production de ces « patrimoines collectifs immatériels » que sont les « formes de pensée » ou les « formes de conscience » collectives à propos des enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

**Pour citer cet article**

Martino Nieddu, « Edith Heurgon (Coord.) *Le développement durable (c'est enfin du bonheur)*, (colloque de Cerisy) ed. de l'aube, essai, 2006. », *Revue de la régulation*, n°2, janvier 2008, Varia, [En ligne].  
URL : <http://regulation.revues.org/document2283.html>.